

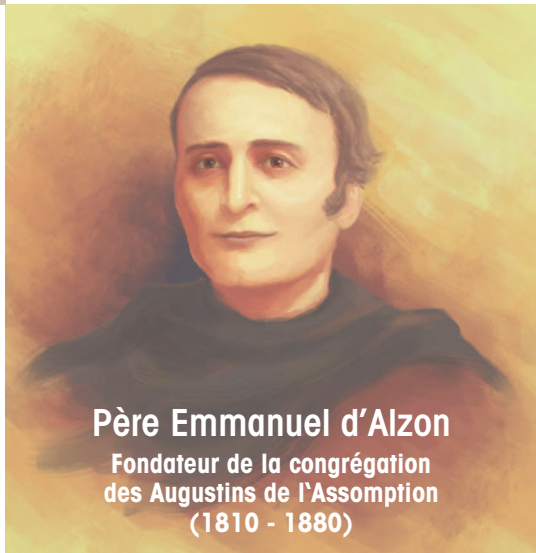


Augustins de l'Assomption
PROCURE MISSIONNAIRE

Je fais un don à la Procure missionnaire de l'Assomption

79, avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS – ☎ 01 44 41 40 34 – procure@assomption.org

Merci de nous retourner votre don dans l'enveloppe pré-timbrée jointe.



Père Emmanuel d'Alzon
Fondateur de la congrégation
des Augustins de l'Assomption
(1810 - 1880)

Portrait réalisé par Jean-Thomas de la Roche Saint-André, décembre 2019

Courriel :@.....

Ces informations sont destinées à la Procure missionnaire de l'Assomption. Elles sont nécessaires au traitement de votre don. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation des traitements et de connaître le sort des données après la mort, en vous adressant à procure@assomption.org. Vos coordonnées peuvent être communiquées aux œuvres de l'Assomption ou associations faisant appel à la générosité du public, sauf avis contraire de votre part en cochant la case ci-contre

JE DESTINE MON DON DE :

75 € 150 € 300 € selon mes possibilités :€

Aux besoins urgents de la congrégation À l'aide humanitaire

Chèque à l'ordre de : *Procure missionnaire de l'Assomption*

INTENTIONS DE PRIÈRE

(vous pouvez joindre vos intentions de prière sur papier libre)

Je désire confier à la prière des communautés religieuses de l'Assomption les intentions suivantes :

.....

.....

LES OFFRANDES DE MESSES

(n'ouvrant pas droit à une réduction d'impôts)

Célébration de : Personnes ou familles recommandées :

messes : x 18 € = €

neuvaines : x 180 € = €

trentains : x 570 € = €

Si vous êtes soumis à l'impôt sur le revenu
(déduction de 66 %, jusqu'à 20 % de votre revenu imposable)

VOUS DONNEZ		APRÈS IMPÔT
75 €	VOTRE DON VOUS REVIENT À	25 €
150 €		50 €
300 €		100 €

Je recevrai un reçu fiscal par voie postale.

Don en ligne

sur notre nouveau site

sur www.assomption.org

Assurances-vie, legs et donations

demande d'informations, si vous souhaitez rendre l'Assomption bénéficiaire d'assurances-vie ou de legs

Prélèvement automatique

je demande un formulaire de prélèvement

Découvrez le magazine
"L'Assomption et ses œuvres"

Je m'abonne à la revue
10 € (= 4 numéros par an)

